

Arrêté municipal bloquant accès à nos travaux

Par aldir68, le 04/07/2016 à 10:01

Bonjour,

Nous devions faire construire notre maison cette semaine (livraison de panneaux entiers). Des travaux d'assainissements étaient prévus dans le bas de notre rue. Nous pouvions encore nous débrouiller pour acheminer les panneaux. Un courrier avait été envoyer à l'entreprise de TP, à la mairie et aux services des eaux. Vendredi un panneau d'affichage d'un arrêté municipal notifiant les travaux dans notre rue est posé aux extrémités de celle-ci interdisant la circulation jusqu'au 27 juillet. Après appel au maire, nous apprenons que ce n'est que la semaine dernière qu'ils ont pris la décision de faire toute la rue et non juste le bas. Notre constructeur est bloquée, avec une location des semi-remorques et de la grue sur les bras. Avons-nous un recours ?

Merci de votre aide.